

MALADIE CARDIAQUE ET SANTÉ BUCCO-DENTAIRE

Les patients présentant une maladie cardio-vasculaire sont souvent amenés à consulter au cabinet dentaire, et à subir des soins bucco-dentaires qui, de par leur caractère invasif, peuvent avoir une incidence sur leur état de santé.

« Je suis cardiaque et je prends en conséquence beaucoup de médicaments, est-ce que mes dents sont plus fragiles ? »

Non, pas plus qu'avant mais je dois garder ou améliorer les bonnes habitudes pour mon alimentation et mon hygiène bucco-dentaire en utilisant une brosse à dent souple, du fil dentaire et un dentifrice fluoré.

« Quel rapport entre mes dents et mon cœur ? »

Une carie non soignée tout comme une gencive malade sont de véritables portes d'entrées pour des bactéries ou des toxines. Les bactéries présentes dans la bouche peuvent migrer dans la circulation générale et venir se greffer sur votre cœur avec un risque d'endocardite. L'endocardite est une inflammation de la paroi qui tapisse le cœur et les valves cardiaques, cette maladie infectieuse peut être mortelle. Les maladies de la bouche sont les 1^{ères} causes d'endocardite infectieuse.

« Mes gencives se mettent à saigner, est-ce normal ? »

Non, des gencives qui saignent sont des gencives agressées par les bactéries de la plaque dentaire. Donc, plus que jamais je dois me brosser les dents et les gencives et utiliser éventuellement un bain de bouche après recommandation de mon dentiste ou de mon pharmacien.

Si j'ai du tartre, mon dentiste procédera à un détartrage, éliminant ainsi un véritable gisement de bactéries responsable de l'inflammation des gencives. Il ne faut pas laisser s'installer une maladie gingivale car elle peut induire la formation de toxines qui augmentent notamment le risque d'accident cardiaque (infarctus du myocarde).

« Dois-je prendre des antibiotiques avant mes soins dentaires ? »

La prise d'antibiotiques avant les soins dentaires n'est pas systématique. Votre chirurgien-dentiste décidera de vous prescrire des antibiotiques en fonction de votre maladie cardiaque et en fonction des soins qu'il prévoit de réaliser.

« Si je me fais soigner, dois-je interrompre mon traitement anticoagulant ? »

Non, même pour une extraction dentaire, il ne faut pas stopper votre traitement anticoagulant. Les risques d'hémorragie au cours des soins dentaires sont plus faibles que les risques d'accidents cardiaques en cas d'arrêt de vos anticoagulants.

Si votre chirurgien-dentiste doit modifier votre traitement avant une intervention, il le fera en accord avec votre médecin traitant ou votre cardiologue.



**JE N'OUBLIE PAS DE SIGNALER A MON DENTISTE MES ANTECEDENTS
CARDIO-VASCULAIRES ET MES TRAITEMENTS MEDICAMENTEUX**

« L'UFSBD représente les 38 000 chirurgiens-dentistes qui agissent au quotidien pour votre santé bucco-dentaire au sein de leur cabinet. Pour en savoir plus sur votre santé bucco-dentaire www.ufsbd.fr »